

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU MERCREDI 19 AVRIL 2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni en date du mercredi 19 avril
2023 à 19h00 en mairie

Présents : Fabienne SEVILLA, Sylvain GUILLOU Chantal
DELGADO, Jacqueline LOPEZ, Antoine MELGAR, , Mallory
CAIZERGUES, Luc DEVEZE, Anaïs ANSELMO, Lionel TEBALDINI, Éric CAMA,
Christine COULBAUT

Absents excusés : Pascale DOUTRES, Jérôme SARTRE, Gisèle FOURQUET

Procuration : Pascale DOUTRES à Jacqueline LOPEZ ; Jérôme SARTRE à Fabienne
SEVILLA ; Gisèle FOURQUET à Chantal DELGADO.

Madame le Maire ouvre la séance.

Chantal DELGADO est élue secrétaire de séance.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DU FONDS
REGIONAL D'INTERVENTION ET AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE
DES AIDES AUX INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX-Aménagement de la cour
d'école-Jeux inclusifs**

Madame le Maire informe le conseil municipal la cour de la nouvelle école nécessite des
aménagements.

Elle propose d'équiper l'espace de jeux inclusifs permettant à tous les enfants souffrant de
handicap ou non de jouer ensemble.

Madame le Maire indique que des devis ont été demandés.

Le montant H.T s'élève à **14 833.24 €**

Elle propose de solliciter une subvention de 30 % du montant hors taxes de la dépense, auprès
du Conseil Régional au titre du Fonds Régional d'Intervention-exercice 2023 et de 40 % auprès
du Conseil Départemental au titre des Aides aux Investissements Territoriaux. Le conseil
municipal à l'unanimité valide le projet présenté ci-dessus et sollicite les subventions aux
organismes précités.

Financeurs	Montant de la subvention	Notifiée/sollicitée
Conseil Régional F.R.I 30%	4 449.98 €	Sollicitée
Auto financement	10 383.26 €	Sans objet
TOTAL	14 833.24 €	

Financeurs	Montant de la subvention	Notifiée/sollicitée
Conseil Départemental A.I.T 40%	5 933.30 €	Sollicitée
Auto financement	8 899.94 €	Sans objet
TOTAL	14 833.24 €	

ADOPTION DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT MUNICIPALE

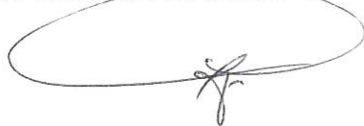
Madame le Maire rappelle les conditions alarmantes de la sécheresse qui sévit et l'arrêté préfectoral n °DDTM/SER/2023 054-0001 du 23 février 2023 plaçant le secteur Aspres-Réart en vigilance renforcée. Afin de préserver notre ressource en eau potable, il convient d'adhérer à la charte d'engagement municipale fixant un plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse.

Madame le Maire donne lecture de la charte. Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé du Maire et en avoir délibéré valablement à l'unanimité des membres présents approuve la charte proposée et désigne Madame Fabienne SEVILLA, Maire comme référent eau.

QUESTIONS DIVERSES

- Emplois d'été des jeunes de 17 ans :
Madame le Maire rappelle que la commune embauche chaque année les jeunes résidant sur la commune qui ont 17 ans pour effectuer des petits travaux, à raison de 20h chacun. Le Conseil Municipal décide de renouveler ce dispositif.
- Plan d'évacuation de la nouvelle école :
Monsieur Eric CAMA, Conseiller Municipal demande si le plan d'évacuation de la nouvelle école a été vérifié suite aux remarques faites au conseil d'école.
Madame le Maire répond qu'il est conforme à la disposition des locaux.
- Abords du terrain de tennis :
Monsieur Sylvain GUILLOU, Adjoint, propose que les cyprès abîmés autour du terrain de tennis soient coupés. Madame Jacqueline LOPEZ, Adjointe, et Madame Christine COULBAULT, Conseillère Municipale lui indiquent qu'ils permettent de mettre le terrain à l'abri du vent.
- Eclairage public :
Madame Fabienne SEVILLA, Maire, informe l'assemblée qu'elle a sollicité un rendez-vous avec le SYDEEL, pour une possible adhésion au titre de l'éclairage public. Elle souhaite également qu'ils établissent un diagnostic énergétique des bâtiments communaux afin de pouvoir envisager des demandes de subventions pour leur rénovation énergétique.
- Demande d'arrêté de classement de la commune en catastrophe naturelle -sécheresse :
Madame Jacqueline LOPEZ informe le conseil municipal qu'une demande de classement en état de catastrophe naturelle pour sécheresse a été faite. Une vingtaine de maisons sont impactées.

Le secrétaire de séance



Madame le Maire



Fabienne SEVILLA

